

Brexit : en 2007 Bruxelles a autorisé l'huile de tournesol mélangée avec de l'huile de vidange

écrit par Christine Tasin | 24 juin 2016



Ne jamais oublier. Ne jamais rien oublier. Ne jamais rien pardonner.

Pour ne pas diminuer les gains, pour ne pas déranger les grandes entreprises, ils sont capables de tout. C'est ainsi que la Commission européenne en 2007 a tout à coup autorisé la consommation -oui, vous avez bien lu, la consommation... - d'huile de tournesol mélangée jusqu'à 10% d'huile de vidange... On n'oubliera pas non plus que la société Lesieur et les pouvoirs publics ont mis très longtemps à retirer les produits contaminés et que le compte de ces derniers n'a jamais vraiment été fait.

[Produits contaminés] on trouvait Saupiquet, Unilever (propriétaire de Knorr, Magnum, Fruit d'Or, Miko, Planta Fin, Amora...) mais également Carrefour Promodès et Auchan. Ainsi, on peut trouver cette huile de moteur dans des batonnets de Surimi, du cèleri rémoulade, de la soupe de poisson en conserve, du poisson pané, des paupiettes de veau, du thon et des sardines à l'huile, mais aussi dans la pâte à tartiner chocolatée, le blé pour petit déj', les gauffrettes à la confiture, les barres céréalières et sucrées pour les enfants, les cookies et bien sur la

mayonnaise, le tarama, la sauce béarnaise et enfin de la sauce vinaigrette. Canard enchaîné.

Et c'est ce système-là que défendent tous les minables, Hollande en tête ?

Rappel :


De l'huile de moteur dans notre alimentation

Voici quelques extraits d'articles du "Canard Enchaîné" parus durant le mois de mai à propos de la contamination de denrées alimentaires par de l'huile... de moteur. Lesquels produits sont en grande partie encore en rayon parce qu'"il n'y a aucun danger sur la santé" et "aucun impact sur le goût" d'après le service de répression des fraudes.

Ces articles démontrent – une fois de plus – que dans notre belle société moderne, la santé humaine est sacrifiée sur l'autel des profits.

Il faut faire circuler ces infos le plus largement possible. D'après le Canard Enchaîné de cette semaine, l'ANIA (Association Nationale des Industries Alimentaires) attend d'éventuelles reprises des informations par la presse pour commencer à réagir... Et si on les aidait ?

Une liste non exhaustive (et pour cause) des produits contaminés par de l'huile de moteur, fournie par le même Canard enchaîné, est donnée dans la note de bas de page.

 [Le Canard enchaîné, 14 mai 2007] « Achetées en Ukraine, 40000 tonnes d'huile de tournesol coupée au lubrifiant pour moteur ont été distribuées en Europe. Et les produits concernés n'ont pas du tous disparu des rayons français.

Depuis le 5 mai, de mayonnaise, des plats cuisinés, de la vinaigrette industrielle, des conserves à l'huile, etc... préparées avec de l'huile de moteur sont en vente dans les grandes surfaces. Et ce avec la bénédiction des pouvoirs publics et de la Commission européenne. Bien sur, le consommateur n'a pas été informé...

Officiellement, tout commence le 21 avril dernier, quand le groupe Saipol, numéro un français de la transformation des oléagineux et accessoirement propriétaire de Lesieur, prévient la Répression des Fraudes que son usine de Sète, où est raffinée

de l'huile de tournesol brute, il y a un sérieux pépin. **Une grosse rasade d'huile achetée en Ukraine est farcie à l'"huile de moteur", huile minérale dérivée d'hydrocarbure. Et pas qu'un peu : d'après nos informations, sur 2800 tonnes d'huile apparemment irréprochable, livrées en France, 19 tonnes auraient mieux fait d'aller graisser des rouages et des pistons que des gosiers.** Deux jours plus tard, la France informe officiellement ses voisins européens : cette cargaison fait partie d'un énorme lot de **40000 tonnes**, qui a atterri non seulement en France, mais aussi aux Pays-Bas, en Italie et en Espagne. Et **c'est tout le lot qui a été trafiqué** ! De quoi, pour les escrocs, se faire du beurre : sachant que la tonne d'huile de tournesol brute est vendue 1800 euros et que **d'après les confidences d'un fonctionnaire de la Commission européenne, ce sont en tout pas moins de 280 tonnes d'huile de moteur qui ont été introduites en douce** dans les containers, les margoulines d'Ukraine ont empoché un bénéfice de 504000 dollars (moins ce qu'ils ont déboursé pour l'huile bidon, certes, mais celle ci coûte des clopinettes).

A partir du 26 avril, la Commission européenne et la répression des fraudes rendent publique l'alerte. Officiellement, l'huile de tournesol frelatée mise en bouteilles et les plats préparés à partir de cette mixture ont tous été retirés des rayons et "n'ont pas atteint le consommateur". Fort bien, mais, au fait combien de lots ont été retirés en tout ? Questionnée par "Le Canard", la DGGCRF, autrement dit, la Répression des fraudes, explique que "compte tenu du nombre d'entreprises concernées, il est impossible d'en connaître le nombre exact". Chez Carrefour Promodès, enseigne qui possède la moitié des grandes surfaces alimentaires en France, on admet du bout des lèvres avoir retiré pas moins de... 200 produits concernés !

Bref, tout baigne. Sauf qu'il reste un léger problème : Saipol, la maison mère de Lesieur (laquelle marque a fait répondre au Canard par son agence de com' qu'elle n'était "en rien concernée"), a reçu sa cargaison d'huile frelatée fin février. Et n'y a vu que du feu. Jusqu'à ce qu'**un mois plus tard** un industriel du nord de l'Europe, destinataire du même lot, l'informe après analyse que quelque chose clochait dans l'huile de tournesol ukrainienne . Et ce n'est qu'un **mois plus tard** que Lesieur a enfin sonné l'alerte auprès de la Répression de fraudes. La question qui se pose est cruciale : **combien de produits assaisonnés à l'huile frelatée ont été conditionnés et commercialisés entre-temps** ? Saipol reconnaît avoir raffiné l'huile en question pour la vendre ensuite à "une trentaine de clients de l'industrie agroalimentaire"¹ , dont il refuse de citer les noms. Mystère et salade verte. [...]

Mais il y a plus sérieux : contrairement à ce qu'ont d'abord assuré la Commission européenne et les pouvoirs publics français, tous les produits additionnés d'huile contaminés n'ont pas été retirés des rayons. En effet, **le 2 mai, la Commission européenne s'est fendue en catimini d'une recommandation autorisant la vente de tous les aliments contenant moins de 10% d'huile de tournesol frelatée. [...]**

Comme l'admet la DGCCRF dans une note adressée au Canard, le 7 mai, ".", tant pis pour les mayonnaises et autres petits plats déjà vendus. "Aucun rappel" n'a été effectué. [...] »

Bref, il va s'en dire que les entreprises vont se cacher derrière les recommandations du service public. Pour une affaire qui sort dans la presse, combien sont inconnues ? Comment faire confiance aux agro-industries actuelles qui préfère nous empoisonner plutôt que de perdre de l'argent ? Pour l'intérêt de notre santé, nous savons ce qu'il nous reste à faire... cessons de consommer ces produits et parlons-en autour de nous.

1. [Source la canard enchaîné du 21 mai 2008] Parmi lesquels on trouve Saupiquet, Unilever (propriétaire de Knorr, Magnum, Fruit d'Or, Miko, Planta Fin, Amora...) mais également Carrefour Promodès et Auchan. Ainsi, on peut trouver cette huile de moteur dans des batonnets de Surimi, du cèleri rémoulade, de la soupe de poisson en conserve, du poisson pané, des paupiettes de veau, du thon et des sardines à l'huile, mais aussi dans la pâte à tartiner chocolatée, le blé pour petit déj', les gauffrettes à la confiture, les barres céréalières et sucrées pour les enfants, les cookies et bien sur la mayonnaise, le tarama, la sauce béarnaise et enfin de la sauce vinaigrette.

<http://www.naturavox.fr/alimentation/article4203,4203>